

Les Débats

JOURNAL INDÉPENDANT

Une menace d'interdiction

La Patrie d'hier a publié en deuxième page une annonce gratuite sur trois colonnes déclarant que **Les Débats sont frappés d'interdiction**.

Au moment où la Patrie était publiée hier, cette annonce n'était encore qu'une indiscretion coupable de l'archevêché de Montréal. Quand Les Débats paraîtront ce matin, ils seront prêts à recevoir le coup absolument injuste qui pourra les frapper.

Mais Moneigneur P. Bruchési ne saurait abuser sans appel du droit qu'il croit avoir, comme archevêque, d'interdire un journal à Montréal. Au de sus de lui, au point de vue religieux, il y a des supérieurs ecclésiastiques et même le Saint-Père auquel nous nous adressons pour demander justice; au point de vue civil nous avançons et en Angleterre des tribunaux qui sauraient bien définir, une fois pour toutes, les pouvoirs d'un archevêque en ce qui touche à la liberté de la presse au Canada.

S. Mgr Paul Bruchési recherche le scandale et veut la lutte, nous allons répondre à son invitation et nous préparons au combat sans défaillance.

Si est vrai qu'il veut commettre cette faute d'interdire notre journal, comme il le fait annoncer par la Patrie, c'est à Rome que nous nous expliquerons tout d'abord.

En attendant, la direction des Débats a pris la résolution de fesser la publication de notre journal, jusqu'à ce que le Vatican se soit prononcé.

Nous donnerons ainsi à nos amis une preuve que nous respectons la hiérarchie de l'Église et que nous avons confiance en sa justice.

Nous ne disons pas adieu à nos lecteurs, mais au revoir!

Les Débats.

L'affaire du SS. "Mersey"

On veut faire le silence sur cet épouvantable drame

Si l'on en croit Dame Rumeur, l'affaire du naufrage du SS. "Mersey" va tomber "à l'eau". Cette affaire a déjà fait qu'on ne peut pas dire de savoir pourquoi elle menace de trébucher à la quatrième étape.

Le premier chapitre de ce sombre drame de la mer a été le récit fantaisiste fait par les survivants au journaliste qui, à la recherche de renseignements comme tout bon reporter, était allé les recueillir sur la Côte Nord. Vint ensuite l'enquête du département de la Marine qui se termina, comme on le sait, par la disgrâce complète des survivants; puis l'enquête du coroner sur les causes de la mort d'une des victimes, enquête qui s'est terminée par la mise en accusation de deux ex-capitaines, Gagnon et Barras, et du propriétaire du "Mersey", Michael Connolly. Jusque là, tout avait bien marché, et l'opinion publique semblait satisfaite des procédures, qui donnaient satisfaction aux malheureuses familles des victimes.

L'affaire fut portée devant M. Garon, magistrat du district de Rimouski, et dès ce moment, Gagnon, Barras et Connolly ont été traités presque comme des héros. Les avocats de Rimouski étaient à peu près tous au service de Connolly, et le magistrat lui-même fut le meilleur avocat du grand entrepreneur. Ce dernier avait un excellent agent dans la personne de M. Étienne Dussault, de Lévis, autre entrepreneur, celui-là même qui a vendu le "Mersey" à Connolly.

Pour l'intelligence du lecteur, il faut dire que M. Dussault a vendu le "Mersey" \$2,000, et que Connolly lui doit encore une balance de \$1,500 sur le prix d'achat. Au cours d'une des nombreuses tournées que M. Dussault a payées à ses "excellents" amis de Rimouski, il a déclaré avec emphase que lui ne se vendait jamais, mais qu'il payait bien lorsqu'il achetait. Il tenait ce langage en tapant amicalement sur l'abdomen du juge qui était de cette tourné et de bien d'autres aussi. En présence des mêmes témoins, M. Dussault a engagé l'ex-capitaine Gagnon pour travailler à la construction de l'aqueduc de Lévis dont il vient d'obtenir le contrat.

À l'enquête préliminaire, la Couronne était représentée par M. Chamberland, avocat non pratiquant, greffier de la Cour, sténographe officiel pour le procès, et ce qui est plus fort, ne connaissait pas le premier mot de l'affaire.

Pour interroger les témoins, il aurait pu se servir du dossier de l'enquête du coroner déposé par le Dr. Côté; mais ce document est resté, tantôt entre les mains du juge, tantôt entre celles de l'avocat de M. Connolly.

L'enquête préliminaire s'est terminée le 24 septembre, et le magistrat Garon a déclaré qu'il ne rendrait jugement que le 26 octobre. Il a fait connaître le jugement qu'il doit rendre, bien avant la fin de l'enquête. "Mon opinion est formée", disait-il, en effet, après la deuxième séance: dans toute cette affaire, il n'y a qu'une question de droit civil. D'ailleurs, l'hon. M. Fitzpatrick nous a fait savoir par dépêche que nous n'avions pas le droit d'envoyer les inculpés devant les Assises Criminelles."

La grande presse quotidienne, voire même le gros confrère de la rue St-Jacques, qui a été le premier à dévoiler les faits du triste drame de la Pointe-aux-Ortolans, n'a l'air d'être joliment musé de puis quelque temps. Pas un seul journal ne nous a donné un compte rendu exact de l'enquête tenue à Rimouski, et l'on sent que l'on travaille habilement à étouffer toute cette histoire.

Ce que nous déclarons ici n'est que la plus stricte vérité, et peut être appuyé par les affirmations de personnes désintéressées et dignes de foi. Qu'on aille demander aux témoins Laprise et Lessard qui ont juré que le "Mersey" était "unsea worthy" — pour me servir de l'expression maritime — la manière dont ils ont été traités dans la boîte aux témoins par le magistrat. Ce dernier s'est efforcé de les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Bref, il occupait pour Connolly avec plus de vigueur que ne l'a fait M. de Tiesler.

Mais, dira-t-on, pourquoi M. de Tiesler, qui était chargé de défendre les droits des familles des victimes, n'était-il pas là? Il n'y était pas, parce que M. Cannon, assistant-procureur général, avait promis aux cinq familles des naufragés que le gouvernement aurait un représentant spécial capable de conduire l'enquête pour la Couronne. Les familles des cinq victimes sont pauvres, et elles avaient le droit de s'attendre à la protection de la Justice. Elles ont été sciemment trompées.

Quand bien même nous serions seuls à suivre cette affaire, nous ne la laisserions pas se terminer au détriment des malheureuses familles qui ont perdu leurs enfants dans ce naufrage.

En outre des misérables qui ont été abandonnés leurs camarades sur le "Mersey", il y a un homme qui est criminellement et civilement responsable de ce naufrage. C'est Michael Connolly. Si cet individu est assez puissant pour se vanter d'échapper à la justice, nous espérons que le gouvernement d'Ottawa, mieux avisé, n'usera de son influence que pour permettre à la justice de punir les coupables et non pour les soustraire à la rigueur des lois.

Pierre Bleue

ECHOS

Heureux typographes.—Un imprimeur éditeur, M. Lappi, de Cité del Castella, a légué ses importants ateliers typographiques à ses ouvriers qui doivent les exploiter en syndicat. La répartition des bénéfices sera basée sur le nombre des années de service. Un premier testament excluait du bénéfice de la succession ceux des typographes qui, il y a quelques années, s'étaient mis en grève, mais un second acte porte: "Je leur pardonne la douleur qu'ils m'ont causée et je les institue héritiers, comme leurs compagnons de travail."

Tout passe.—Même en Chine la mode n'est pas immuable et nous sommes à la veille d'une révolution qui va modifier l'aristocratie chinoise par sa base. Les dames chinoises, qui récemment se réunissaient en meeting de protestation dans les jardins historiques de la famille Chang, viennent de constituer une ligue farouche contre le petit pied que la tradition leur imposait.

Elles sont lassées de marcher difficilement. Elles se révoltent; elles annoncent qu'elles vont réagir.

Et voici donc la fin prochaine de cette grâce un peu gauche, maladroite, et si gentiment présentieuse que complétait l'attifement lourd et embarrassé des robes épaissées brodées d'or.

Il faudra s'adapter à une autre sorte de grâce, toute d'aisance et de légèreté. La transition sera, sans doute, médiocre. Il y a de l'imprudence à renoncer aux anciennes façons, si parfaites, devant ce qu'acquiesce la nouvelle beauté.

Touchant sacrifice.—Mlle Bessie Smythe, fille d'un laboureur de l'Etat du Maine, a fait

mettre aux enchères... son opulente chevelure, qui faisait l'admiration de tous les connaisseurs. Mlle Smythe est la plus belle fille du comté; ses cheveux ont été adjugés cinq cent trente-six dollars. Le motif de ce sacrifice? L'Union church, de Castine, doit être repeinte et la fabrique de cette église ne possédait pas les ressources nécessaires à l'exécution de ce travail. Un jeune homme aisé et dévot eut pu épouser la belle, dont le dévouement méritait une récompense.

Les Fumeries d'opium.—En France on se montre préoccupé des progrès menaçants que fait, pour les fonctionnaires et les soldats des colonies, l'habitude de fumer l'opium. D'après l'avis du Conseil de santé, les fervents de la petite pipe de cuivre en Annam et en Cochinchine, sont embarqués pour la France.

Mais on vient de constater que la passion de la jument noire est importée en France. On signale dans les grands ports de Toulon et Marseille de nombreuses fumeries d'opium secrètes.

A Montréal nous sommes moins avancés que sur les bords de la Méditerranée, mais on connaît dans le Chinatown des environs de la rue Logaucheville, quelques fumeries clandestines que la police devrait bien nettoyer une bonne fois.

A propos de sucre.—Quels sont les peuples qui consomment la plus grande quantité de sucre? En premier lieu viennent les Anglais qui usent chacun d'un peu plus de 60 livres par an; ensuite les Américains, avec 58 livres; puis les Danois, 44 livres; les Suisses, 42 livres; les Suédois et les Norvégiens, 30 livres; les Français et les Allemands, 24 livres; les Hollandais, 22 livres; les Italiens et les Belges, 20 livres; les Autrichiens, 16 livres. Ce sont les Russes qui font la plus petite consommation de sucre, avec 10 livres.

Le sucre, qui vaut maintenant 4 cents la livre, a été une denrée extrêmement chère. On le payait, au seizième siècle, 81 7/8 la livre, et au dix-huitième, 81.20.

C'est qu'au dix-neuvième siècle qu'il descendit à \$1, 0.65, 5.40, 0.30, 0.25, jusqu'au prix actuel.

Ne roulez plus!—Un médecin allemand a inventé un moyen d'empêcher le roulement. Il paraît que cette désagréable infirmité (pour ceux qui entendent) provient de ce que les rouleurs abaisent la mâchoire en dormant. Ceci découvert, le remède était facile à appliquer. Le docteur allemand a imaginé un système de bandage élastique dont le rôle est d'empêcher la tête. À l'aide de son appareil, il dort muet comme un poisson.

Il s'agit maintenant de savoir ce qu'il y a de plus désagréable: ou d'entendre des roulements sonores ou de voir à côté de soi le dormeur affublé des bandages élastiques?

Une jeune femme, affligée d'un mari rouleur, nous déclarait qu'elle préférait voir la tête de son époux entourée de 36 bandages que de l'entendre jouer de la contre-basse ou souffler dans les tuyaux d'orgue pendant ses cruelles nuits d'insomnie causée par cette musique Wagnerienne.

A. Favreau.

POLITIQUE FEDERALE

Notre correspondant d'Ottawa nous annonce que le ministre de la Justice, M. Fitzpatrick, a voulu absolument faire voter, grâce à certaines pressions inouïes et incroyables le fameux bill relatif à la pension des juges, et dont seul bénéficierait M. Anger, le classique violateur de la Constitution.

Le grand ministre n'a qu'à continuer, et l'histoire qui s'écabore lentement dira de lui: Quand Mercier vivait, cet homme fourbe qui fut Fitzpatrick le trahit lâchement, et après la mort du patriote, compromis par ses manières louches d'agir dans l'affaire Gagnon et Greene, il poussa le cynisme jusqu'à vouloir faire voter par le parti libéral, une pension au bourreau de Mercier. Voilà le digne couronnement de sa trahison.

Notre correspondant ajoute que cette démarche de l'honorable Ministre de la Justice, le rend de plus en plus populaire dans les rangs du parti libéral.

Septime Sévère.

Mots de Combats

Ce qui sépare les hommes ce n'est pas leur nationalité, ce n'est même pas leur intérêt, c'est l'égoïsme, car leur intérêt serait de se connaître et de s'aider, malgré tout, si la sottise et l'ambition ne s'exerçaient pas depuis tant de siècles à les diviser.

D'Estournelles de Constant.

Ballade de Botrel

A CAUGHNAWAGA

Quand nos couvents, nos monastères
Se furent transformés pour Lui
En cent humbles fourmillières
Pleines d'agités de St-Guy: (1)
Quand il recevait des hommages
À le rendre vingt fois gaga,
Évoquant de vagues images
Botrel songeait: "Caughnawaga!"

Quand notre jeunesse française
S'éposait à lui crier
Les compliments de la "Painpolaise,"
(Musique de J. Beaudry) (2)
Regardant ces joyeux visages,
Sa Douce au Barde dit: "Mon gâ,
"L'en ai soupé de ces sauvages:
"Voyons ceux de Caughnawaga!"

Pour rivaliser en bizarre
Avec les costumes bretons
L'Indienne à son tour se chamarré
D'oripeaux des plus rares tons,
Des couleurs les plus saugrenues,
—Du vert pomme jusqu'au nougat,
L'Indien brûlait ses chairs nues
Pour Botrel, à Caughnawaga.

INVOT

"A celle qui m'adressa une carte postale représentant M. et Mme Botrel chez les Indiens de Caughnawaga."

Princesse, prions les Images
Pour que Botrel dise à ses gâs
Qu'au Canada tous les sauvages
Sont pa...és dans Caughnawaga!

E. F.

CHEZ CONCORDIA

La semaine a été fort intéressante et très mouvementée à la Corporation. D'abord on en a fini avec la fameuse construction de l'échevin Couture sur la Montagne. La commission des finances a sagement fait de refuser des fonds pour compléter cette hideuse terrasse. Dans un climat comme le nôtre il fallait comprendre que cette charpente en bois de bouleau et en papier goudronné n'aurait pu résister deux hivers. Il était simple de copier l'armature en fer de la terrasse du débarras de chemin de fer incliné. Nous espérons qu'on va enlever ce décor et le brûler. M. Couture pourra danser autour du brasier.

Le chef Legault est très fier des lettres qu'il a reçues de quelques capitaines de navires marchands. Il les fait copier et recopier, il les montre, il les publie et se retourne du côté des échevins en disant: "N'avez-vous pas raison, les capitaines m'approuvent?" Cette conduite du chef Legault prouve qu'il n'a aucune notion de son devoir et qu'il est grand temps de le remplacer.

Depuis quand, en effet, des capitaines, même au long cours, ont-ils la prétention de commander dans la force de police et de déclarer que les constables font bien d'arrêter les marins déserteurs et d'accepter \$5 par homme ramené à bord? Depuis que M. Legault est chef de police.

Les étrangers n'ont rien à dire dans notre administration policière. Il y a des règlements, il faut les appliquer.

L'hôpital des contagieux à la Pointe St-Charles s'évera difficilement et nous comprenons les protestations des citoyens et des échevins du quartier. Comment M. Laporte, leader du conseil n'a-t-il pas tenu ses collègues au courant de ce qui se passait? Pourquoi l'a-t-on bâti un hôpital dans un quartier aussi éloigné et entouré d'usines, de fabriques et déjà affligé de l'inséparable. L'échevin Dagenais, espérons-le, obtiendra un sursis qui permettra de trouver une autre localité pour l'hôpital des contagieux.

La question des tramways a occupé une séance de la commission de la voirie. Quel que soit le grand désir de la majorité des échevins d'aller vite en cette matière, nous pensons qu'ils voudront bien comprendre que la population à l'œil sur eux et pesera leur conduite au 1er février prochain.

Ne pourrait-on pas en finir avec ces dénominations de square Gallery, bain Gallery, square Bumbay, etc. Quand on a tant de peine à faire adopter le souvenir d'un de nos grands hommes du passé pour une de nos places publiques, on a honte de voir un tas de fantoches aussi nuls que présentieux faire graver leur nom sur des plaques de marbre devant lesquelles les badauds écarquillent les yeux en se demandant: "Quel fut donc ce grand homme d'Etat, ce grand philosophe, ce grand général, ce grand banquier?" On leur répond: "Tenez regardez, le bill passe en ce moment, c'est Gallery bumbay et talleur; c'est Bumbay entrepreneur et maçon!"

On en ritait si ce n'était pas si bête!

Paul Gigeon.

LA MAIRIE.

On commence à nous chanter l'antienne bien connue que la politique n'a rien à voir dans les affaires municipales. Cherchez qui accompagne à coups de tam-tam cette mélodie endormante.

Naturellement ce sont les organes conservateurs, petits et gros, désireux de nous faire croire que la politique doit être bannie des affaires municipales. Nous comprenons ces bons journaux du parti bleu. Ils sont satisfaits d'avoir leurs amis en majorité à l'Hôtel-de-Ville, et surtout d'avoir des bleus à la tête de toutes les commissions municipales. Sauf une, celle des P.ares. Ils voudraient encore, les goudaillards, avoir un maire bleu, pour échantillon de bonheur, et ils font les yeux doux à M. Laporte.

Oh bien, non! le leader du Conseil de Ville ne sera pas maire de Montréal, pour le moment du moins.

Nous avons pour M. Laporte comme homme, comme commerçant et comme échevin beaucoup de respect et, dans nos critiques, il n'est nullement question de faire attente à la vie privée du président des finances, qui est toute de dignité et de labeur.

Mais nous estimons que M. Laporte ne s'impose pas nécessairement et immédiatement à l'attention des contribuables comme maire de notre métropole. Nous avons vu avec beaucoup d'intérêt grandir l'ambition de cet échevin qui a passé par les différents rouages de l'administration civique; nous l'avons vu, simple représentant au Conseil, devenir successivement président de la commission de l'Aqueduc, président de la commission des Finances, chef de parti durant les élections, puis leader du Conseil de Ville. Aujourd'hui il rêve de s'asseoir dans le fauteuil occupé par des maires qu'il a souvent combattus; il rêve de se retirer de la vie civique en se faisant nommer à la première magistrature de la Cité.

Nous comprenons cette ambition et nous approuvons M. Laporte de l'avoir. Mais, encore une fois, nous ne voyons pas ce qui presse. Pas n'est besoin d'autoriser dès aujourd'hui toute l'autorité administrative à nos amis les conservateurs. Félicitations d'avoir eu deux maires libéraux pour lutter contre les aspirations et l'envahissement des bleus dans le patronage et les fonctions civiques.

Nous avons un maire libéral, M. James Cochrane qui est aimé de tout Montréal. Il est représentant à Québec de la division St-Laurent, composée de Canadiens-Français et d'Anglais. Son dévouement à la chose publique est indiscutable; sa compétence dans les travaux de la municipalité a contribué depuis deux ans à faire marcher un des rouages importants de l'administration, celui de la voirie; son exactitude, son amour du travail, son impartialité reconnue entre les différents groupes de notre population en font un maire hautement désirable.

Il nous paraît donc sage que la ville de Montréal conserve son maire encore deux ans. Nos concitoyens s'honoreraient en témoignant à M. J. Cochrane leur satisfaction et en lui conservant son mandat par acclamation.

Quant à M. Laporte, son heure viendra et il aura même l'espoir de conserver ses hautes fonctions durant quatre années, si nous confirmons un précédent, en maintenant pour un nouveau terme notre maire actuel au poste qu'il occupe avec tant de dignité.

Benjamin Fortier

L'art appliqué à l'élevage

FANTAISIE RETROSPECTIVE

La brillante jeunesse canadienne qui applaudit M. Giraud dit: *Non-veautés* ignore peut-être que nous avons déjà possédé dans nos murs ce joyeux comique, il y a de cela... quelques années. Nous ne dirons pas comme les vieux grands pères: "C'était le beau temps alors!" car l'art théâtral français n'était, en ces jours déjà lointains, qu'à ses débuts, ne laissant même pas soupçonner ce qu'il devait être un jour en l'année de grâce 1903.

Mais enfin on s'amusaît ferme et c'est la joie au cœur, le sourire aux lèvres qu'on entendait ces petits chefs d'œuvre de la scène française: *Gillette de Narbonne*, *la Fille de Mme Angot*, *le Jour et la Nuit*, *la Fille du Tambour Major*, *Carmen*, les 28 jours de *Clairette*, les *Moisquetaires au Couvent*, *le Voyage en Suisse*, etc., etc.

Comme je vous le disais, avec de

La Ville et les Tramways



—Approchez, approchez mes chers amis, vous voulez me faire la cour, voyons ce que vous m'offrez en échange de mes faveurs.

parcils éléments de gaieté, on ne s'embêtait pas dans notre bonne ville de Montréal. Et beaucoup de nos concitoyens qui font aujourd'hui les gros messieurs sérieux, avaient quelques années de moins, mais de la bonne humeur et de l'entrain, préférables aux mines sévères et aux allures importantes qu'ils ont prises aujourd'hui avec les ans et de la bedaine.

Naturellement M. Giraud était le comique à la mode et je puis vous assurer qu'il plaisait énormément. Mais ce n'est pas de ces souvenirs mondains que je veux parler.

Les pièces que jouait Giraud avaient fait une telle impression sur certains cerveaux que les titres *Gillette de Narbonne*, *La Mascotte*, etc., etc, se mettaient à toutes les sauces et flamboyèrent partout.

Un jour, quatre avocats dont l'un est juge, le deuxième sénateur, le troisième au Ministère de la Justice, le quatrième... est resté avocat, faisaient une visite à un de leurs confrères, installé dans la charmante localité de Saint-Laurent et se livrant, pour charmer ses loisirs, à l'élevage du bétail.

Le rural disciple de Thémis qui est actuellement Conseiller du Roi, s'il vous plaît, faisait moins parler de lui à cette époque qu'aujourd'hui et ces journaux ne songeaient pas à citer la prose pour la rendre à jamais immortelle.

Il se délectait à contempler ses bêtes à cornes, ses petits animaux phénomènes, ses étalons de prix et il leur avait donné des noms poétiques.

Ruminants ou pachydermes, troupeau béant, mugissant ou grognant, tous ces frères inférieurs vivaient dans ermitage spécialement aménagé par l'éloquent procureur et qu'il faisait volontiers visiter à ses amis.

Les quatre avocats furent invités à faire le tour du propriétaire et ils pénétrèrent avec recueillement dans l'enceinte réservée aux animaux. Mais quel ne fut pas leur étonnement quand ils virent que chacune des ruminantes avait été baptisée d'un nom d'opéra comique ou d'opérette.

Une jolle petite génisse s'appelait *La Mascotte*, une grosse bœufière était désignée par le doux nom de *la Fille du Régiment*, une laitrière de choix répondait à la gracieuse dénomination de *Gillette de Narbonne*, une limousine vous regardait de son gros bon œil quand on l'appelait *Carmen*; celle-ci, prête à mettre bas, était les 28 jours de *Clairette*.

Et la liste des succès de Giraud défilait sans interruption sous les yeux de nos avocats. Chaque animal avait sa petite pancarte bien en vue, peinte sur une planchette qui glissait dans des montants à rainure, tels les poteaux et le corperet d'une guillotinae.

Le propriétaire était béat. Grand amateur de théâtre, il avait voulu

se remémorer le répertoire du comique en énumérant à ses vaches le nom des succès qu'il allait applaudir.

Nous quatre amis revînrent par la côte de l'esse et discutèrent, en regagnant Montréal, de l'influence de l'art scénique sur l'élevage des bêtes à cornes. Et vous pouvez me croire, ce fut un feu roulant, de joyeux propos, dont l'avocat-faucher aurait ri le premier, s'il avait eu la bonne fortune de les entendre.

Calixte Giroux

A Nos Amis

Nous prions nos dévoués collaborateurs et nos correspondants d'Ottawa, de Québec, de Valleyfield, de Trois-Rivières, de Sorel, d'Arthabaska, de Saint-Lin, de Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe, de Paris, de Londres, de Rome, etc, etc, de ne pas désertir leur poste et d'attendre notre mot d'ordre.

Samedi prochain, nous avons la certitude que nos amis seront en état d'assurer la publication d'un nouvel organe exempt de critiques et de reproches.

L'article programme sera soumis à la haute approbation de l'éminent archevêque de notre diocèse.

La rédaction nouvelle comprendra en effet, mieux que nous, que c'est Mgr Bruchési qui est vraiment le maître des hommes et des choses à Montréal.

Comme il dirige déjà la *Patrie* et la *Presse* il n'est que juste qu'il ait aussi la direction du journal qui doit remplacer *Les Débats*.

La Rédaction.

Espéranto.—Un très distingué professeur de l'Université de Dijon (France), a bien voulu se charger de rédiger un cours d'Espéranto pour les lecteurs des *Débats*. M. le professeur Ch. Lambert commença le 11 octobre sa première leçon qui est fort intéressante. A vis aux jeunes élèves qui désirent s'initier à la connaissance de la langue auxiliaire internationale du docteur Zamenhof.

Hommes et choses d'Orient

Abdul Hamid et les Ambassadeurs

Autrefois, lorsque le nouveau représentant d'une puissance quelconque avait déposé copie de ses lettres de créance entre les mains du ministre des affaires étrangères, il attendait tranquillement que celui-ci lui assignât le jour de son audience auprès du sultan. Sous le régime actuel, les choses se passent autrement. Le Palais ayant pris la direction suprême des affaires, la plupart du temps les détails des réceptions officielles se règlent entre les premiers drogman des ambassades et le grand maître des cérémonies de la cour, suivant les instructions données par Abdul Hamid lui-même. A Constantinople, le jour de la réception d'un nouvel ambassadeur est un gros événement. Les édifices de la ville se distinguent par une activité extraordinaire; les rues, sur tout le parcours entre Péra et Yildiz, sont balayées, sablées et ratissées, opération qui ne se fait que dans des occasions de ce genre; les chiens sont éliminés des trottoirs étroits qui constituent leur domaine indiscuté; les étalages des bouchers, des tripiers et des marchands de fritures disparaissent ou sont dissimulés sous des enveloppes en tulle; les agents municipaux arborent des gants en fil blanc, et les mendicants, perclus, manchots, aveugles et ingambes, vrais ou artificiels, reçoivent l'ordre de se retirer de la circulation. Une heure avant la cérémonie, des jandarmes, dans le genre de ceux qu'on emploie à Paris pour les enterrements de première classe, conduits par des cochers en jaquette courte, et en pantalon bleu très bouffant, rutilants de passementerie, lèvent cueillir l'ambassadeur, ses secrétaires, ses drogman, ses conseillers, le capitaine et l'état-major de son stationnaire, les fonctionnaires de sa nation civile et militaire au service de la Turquie, le premier député de la colonie et d'autres comparés. Tout ce monde en grand uniforme accompagné et de ses adjoints chamarrés d'or et de ses adjoints chamarrés d'or et de la poitrine constellée de décorations et de médailles, surveillé par une infinité d'espions appartenant aux trente-quatre branches de la police du Palais, se dirige vers "la céleste et divine demeure de l'ombre de Dieu sur la terre."

Arrivé au Palais, l'ambassadeur fait une première halte dans le salon du premier chambellan: c'est une vaste chambre carrée avec, au milieu du plafond, un lustre antédiluvien, deux consoles en pitchpin se faisant vis-à-vis, deux canapés et quelques fauteuils couverts d'une étoffe de Damas dont la couleur est quelque peu indécise par suite de son grand âge, et quelques vases qu'on dit provenir de Sévres. Dans ce salon, l'ambassadeur est invité à s'ingurgiter quelques verres de limonade, quelques tasses de café, et s'il n'a pas mal aux dents quelques cuillerées de confitures de rose ou de corossilles. Il y a quelques années il arriva au ministre d'un Etat scandinave une bizarre aventure. A son entrée chez le premier chambellan on lui avait présenté le cabinet traditionnel contenant des tasses de café dans des soucoupes en formes d'entonnoirs et un pot de marmelade de prunes. Le ministre s'imaginant qu'il était obligé de vider tout le récipient en absorba quatre cuillerées de suite; à la cinquième il n'en pouvait plus et restitua le vase au domestique. Les Turcs crurent remarquer que le diplomate étranger était très friand de ce genre de sucrerie. Quelle ne fut pas la surprise de celui-ci de recevoir quelques jours après, au palais de la légation, quatre cents pots de confiture provenant des différents personnages officiels; chacun en avait envoyé sa part, croyant être le seul à faire cette gracieuseté. Mais continuons notre récit de l'audience.

Une fois que l'ambassadeur s'est rafraîchi et édulcoré, le premier chambellan, ou chambellan nègre, infiltre à l'oreille de son collègue blanc quelques mots cabalistiques et lance à l'assistance un regard circulaire qui signifie: attention! Immédiatement après, le premier chambellan, comme lui par un ressort intérieur, se dresse sur son séant, profère d'une voix grave et s'avance la formule archaïque de *Bouyouroun*. "Avancez messieurs." Le cortège se forme en ligne droite, ayant en tête le chambellan nègre et puis son collègue blanc. L'introduit des ambassadeurs, le ministre étranger, ses secrétaires, ses drogman et le reste de sa troupe, suivis des aides de camp et des huissiers autorisés à pénétrer dans l'enceinte sacrée. Pendant le trajet entre les deux *ma-labins* (appartement hors du harem) tout le monde a pour consigne de mettre les yeux par terre, de ne pas desserrer les dents, de ne pas se gratter et de ne pas se moucher. Le sultan, ayant auprès de lui le grand vizir et le ministre des affaires étrangères, reçoit le nouveau venu debout dans l'arç *odassi*, on grand salon de réception, en faisant un ou deux pas en avant. Si l'homme ne lui est pas physiquement sympathique, il se borne à lui faire une légère inclination de tête en lui offrant le bout de l'ongle. Dans le cas contraire, il met plus de chaleur dans sa réception et avance la main entière. Pendant la lecture du speech, appréché pour la circonstance, le souverain a le temps de toiser son homme, d'étudier sa physionomie de sonder

son regard et d'analyser ses gestes. Le ministre des affaires étrangères traduit le morceau avec le sérieux d'un ministre prononçant un sermon. Cette formalité accomplie, le sultan répond par quelques mots aimables et cède la cérémonie par une nouvelle inclination de tête. Si l'ambassadeur est un personnage de gros calibre ayant déjà une grande notoriété, il lui accorde une deuxième audience privée plus ou moins prolongée n'ayant pour témoin que le premier drogman du divan impérial seulement. Un ancien représentant d'une des plus grandes puissances de l'Europe nous a raconté que l'accueil qu'il reçut d'Abdul Hamid pendant cette seconde audience fut vraiment charmant. Les idées qu'il lui développait et les sentiments qu'il lui exprimait furent très élevés, très sensés et très humains, mais fort peu de temps après, l'ambassadeur apprit de source sûre que le Grand Seigneur, se penchant après l'entrevue à l'oreille d'un de ses favoris, lui dit: "Voilà un individu (héritif) dont je ferai ce que je voudrai!" La légende ajoute que c'est grâce à ce diplomate, dont il croyait faire un instrument de sa politique, que le sultan perdit l'île de Crète. Notre grand Machiavel s'écriait trompé dans son calcul de probabilités.

L'étiquette exige qu'aussitôt la réception au Palais terminée, l'ambassadeur se rende à la Sublime Porte avec le même appareil. L'incident survenu à cette occasion, il y a quelques années, entre un représentant étranger portant un nom très aristocratique et Mahmoud Nédim pacha, est tellement cocasse qu'il mérite d'être raconté. Notre diplomate, quelque peu désolé par les cailloux pointus des pavés de la ville, après les banalités d'usage, entreprit le grand vizir sur la nécessité de rendre les rues de Constantinople moins accidentées et se livra à un interminable dithyrambe sur le travail de M. Haussmann pour l'embellissement de Paris. Pendant que le marquis de... mais nous comissions pas d'indiscrétion, défilait ses périodes, le grand vizir remarqua que le *tehabout* — longue pipe à réservoir — de ce dernier s'était éteint. Il tapota de ses deux mains l'une contre l'autre, suivant l'usage oriental, pour appeler un domestique et faire rallumer la pipe de son hôte. Celui-ci, croyant que l'atmosphère approuvait ce qu'il disait et l'approuvait, se leva raide comme un cuirassier et fit une profonde révérence en signe de remerciement. Le malheureux pacha, supposant à son tour que l'ambassadeur prenait congé d'un peu à l'américaine, se leva également en lui disant gracieusement: "Au revoir, monsieur, au revoir monsieur le ministre." Ce qui obligea ce dernier, quelque peu interloqué, à s'en aller effluvent. Ce n'est que quelques jours après que le premier drogman, distrait un instant, découvrit la malentendue et fit rompre les relations interrompues si brutalement.

Dans l'intervalle, les espions coururent annoncer à Yildiz que le grand vizir avait chassé de sa présence le marquis de... parce que celui-ci s'était permis de critiquer sans mesure ni tact l'administration impériale. Les boursiers de Galata, redoutant les conséquences graves de l'incident, se mirent à vendre du Turc précipitamment et causèrent dans le pub une véritable panique. Les agences d'informations de leur côté eurent une nouvelle occasion d'annoncer au carillon des cloches un grand incident diplomatique qui n'était qu'un grand canard farci de tabac turc. Dans un prochain article, nous raconterons ce qu'un ambassadeur doit faire pour devenir *persona grata* du Grand Seigneur, et à quel jeu d'équilibre, de passe-passe et de prestidigitacion il doit se livrer pour ne pas déchoir dans son estime. Nous devons ajouter tout de suite que lorsqu'on entend qu'un ministre étranger est, comme on dit couramment, dans les petits papiers du sultan, ce n'est pas une raison pour supposer qu'il sert intelligemment les intérêts de son pays. Très souvent, c'est aux dépens de ces intérêts que Son Excellence est un ami personnel du Grand Turc. Nous nous réservons de le démontrer dans la suite de cette étude.

Maaloum. LE PLUS EFFICACE DE TOUS. — LE BAUME RHUMAL est le remède le plus efficace pour les maladies de la gorge et de la poitrine. Dès les premières dans la toux d'origine et l'oppression cesse. Son usage prolongé guérit les vieilles bronchites.

Thé de Beauf Bourbonnière. C'est le meilleur.

Le Crédit pour tous

Depuis le 3 août dernier, la Compagnie de Crédit du Canada a acheté les contrats de 150 de ses clients, pour une somme totale de \$5,813. Voici maintenant la liste des personnes dont les contrats sont venus à terme cette semaine, pour un crédit de \$55.00 ou rachetables pour la somme de \$42.50. Les souscripteurs n'ont fait que 17 versements hebdomadaires de \$1.00. L. Racicot, comptable, 1 Desjardins, Maisonneuve; L. Racicot, comptable, 1 Desjardins, Maisonneuve; P. P. Joly, marchand, 1111 Ontario; Dame Pouliot, modiste, 1821 Ste-Catherine; W. Brossard employé chez Greenfields, 433 Drolet; A. Dion, chapelier, 1581 Notre-Dame; F. Lefebvre, courtier, 17 St-Jacques; F. Lefebvre, courtier, 17 St-Jacques; Henri Audette, gérant, 25 Emery; Henri

Audette, gérant, 25 Emery; J. A. Lecompte, Hôtel de Ville; A. Girard, 70 Visitation; E. Lépine, restaurateur, 532 Craig; A. Renaud, agent, 450 St-André; A. Renaud, agent, 450 St-André; A. Renaud, agent, 450 St-André; A. Renaud, agent, 450 St-André; A. Renaud, agent, 450 St-André; Dame Délima Léonard, 93 St-Philippe; Louis Fortin, 421 Sanguin; C. A. Blanchard, marchand, 1611 Ste-Catherine; W. Marier, cordonnier, 1611 Ste-Catherine; A. Lecompte, marchand, 1527 Ste-Catherine.

Pour tous renseignements concernant les opérations de la Compagnie de Crédit du Canada, la seule compagnie de crédit autorisée à faire ces opérations par le gouvernement, écrire au siège principal, 107 rue Saint-Jacques, Montréal, chambre 69 et 69A. Une carte postale suffira. On demande des agents dans toutes les localités.

Répondez Père Chamy

Dimanche dernier, en l'église Notre-Dame de Pitié, le Père Chamy a fait allusion aux questions que nous lui avons posées dans les DEBATS.

Il a raconté toute une macédoine d'histoires complètement en dehors de ce que nous lui avons demandé. Le Père Chamy est même entré dans des détails particuliers qui l'ont fait passer pour Karagheuz et que nous n'oserions pas reproduire ici.

Nous répéterons à ce prêtre syrien ce que nous avons dit dans un précédent numéro. Depuis que vous êtes au Canada, combien avez-vous vu des catholiques de la province de Québec? Qu'avez-vous fait de cet argent destiné d'après vos dires à bâtir une école et une église pour les Syriens catholiques? A qui avez-vous envoyé les piastres que vous avez gagnées au profit des Arméniens d'Anatolie?

D'ici à ce que vous ayez répondu à ces questions précises, nous dirons aux Canadiens de ne plus vous donner un sou. Nous ne sommes pas chargés d'entretenir vos neveux et d'alimenter les bazars de la rue Saint-Laurent.

En attendant, dites votre messe à Notre-Dame de Pitié, mais parlez en arabe, car vous n'êtes pas autorisé à faire votre sermon en français comme dimanche. Les Canadiens ont leurs églises et il ne doivent pas suivre vos offices.

Louis Rabillon

Thé de Beauf Bourbonnière. C'est le meilleur.

ARRÊTEZ LA TOUX SUPPRIMEZ LE RHUME. Les Tablettes "Laxatives Bromo-Quinine" guérissent un rhume en un jour. Pas de guérison, pas de paiement. Prix 25 cts.

Le silence de M. Lebaudy

L'aventure de M. Jacques Lebaudy et sa tentative de fondation d'empire continué à défrayer la presse des deux continents.

Un de nos amis nous écrit de Paris pour nous donner quelques renseignements au sujet de cette expédition.

M. Lebaudy a eu un précurseur en la personne d'un officier français qui visita les parages où doit se fonder le nouvel empire.

Le récit qu'on va lire explique peut-être la tentative du jeune industriel.

Quelques années avant la guerre de 1870, le gouvernement français envoya une mission militaire sur la côte occidentale d'Afrique. L'officier de marine qui la commandait laissa son navire dans les environs du cap Juby et s'aventura avec ses hommes dans l'intérieur des terres. Il parcourut tout l'extrême sud marocain.

A trois cents kilomètres environ de la côte, sur le bord d'un torrent desséché appelé la Rivière de l'Or, il rencontra des indigènes nomades qui possédaient tous des morceaux de minerai d'or. Intrigué, il leur demanda d'où provenaient ces précieux échantillons. Les Marocains lui racontèrent qu'ils les sept ou huit ans, des pluies diluviennes inondent la contrée; la Rivière de l'Or devient un torrent impétueux, qui laisse en se desséchant des alluvions fertiles dans lesquelles on trouve de nombreux morceaux de minerai et même de charbon de terre.

L'officier de marine comprit qu'il devait y avoir un peu plus loin de riches gisements aurifères et des mines de houille, presque à fleur de terre puisqu'il suffisait de quelques pluies pour les entamer. Pouvait-il son exploration jusque-là? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'il se rendit en France, l'officier adressa au ministre de la marine un volumineux rapport, auquel il ajouta quelques pépites.

Le rapport fut soumis à Napoléon III et les pépites envoyées à la Banque de France où elles sont peut-être encore. Une expédition militaire fut en principe décidée par le gouvernement, mais la guerre fatale survint, l'Empire sombra et la République n'a pas encore eu le temps, sans doute, de songer à des choses que M. Lebaudy a pu connaître. Pourqu'il, en industriel avisé, n'aurait-il pas songé à accaparer des richesses ignorées, ou plutôt... oubliées?

L'hypothèse est fort probable, en effet. Elle expliquerait le silence de M. Lebaudy à toujours gardé sur son plan. Je la donne pour ce qu'elle vaut. Il serait bien facile, du reste, de retrouver dans les archives du pavillon de Flore, le rapport de l'explorateur du Sahara.

M. C.

PROCTOR Semaine commençant Lundi, le 5 Oct. Matinées: Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi. Deuxième et dernière représentation de la Cie d'Opéra Comique de Jules Grau SOUSA'S EL CAPITAN Lundi, Mardi, Mercredi, Soirées. Vendredi, Samedi, Matinées. Dernières nouveautés. — Deux pièces à grand spectacle. La semaine prochaine: THE CARDINAL

Monument National Semaine du 5 Octobre. GRAND DRAME RELIGIEUX LE MYSTERE DE LA REDEMPTION 20 ARTISTES. — 50 FIGURANTS. — GRAND ORCHESTRE. DÉCORS ET COSTUMES ROMAINS. Représentations tous les jours en matinée et soirée, excepté mercredi. Prix des Places: Matinée, 20c, 30c, 40c. Loges, 50c. Soirée, 25c, 40c, 50c. Loges, 75c.

Les propos du Docteur CAFE PARISIEN L'Hygiène de l'Appendicite L'appendicite est, certes, une maladie de tous les âges. Mais puisqu'elle frappe avec une prédilection marquée l'enfance et l'adolescence, il faut que les parents sachent ce qu'il faut faire en cas d'alerte, et aussi ce qu'il faut à tout prix éviter. Nourrissez vos enfants sans trop leur donner d'aliments; ne leur donnez ni trop de viande ni trop de crudités. Assurez-vous personnellement du bon fonctionnement de leur appareil digestif. Laissez-les courir à leur guise, mais épargnez-leur les marches excessives, les promenades à bicyclette démesurément prolongées. Evitez-leur le surmenage. Evitez aussi de les trop tourmenter, de leur montrer des inquiétudes prématurées et de palper leur ventre dix fois par jour, sous prétexte de leur trouver une appendicite que rien ne permet de prévoir. Soyons gens de bon sens. Tâchons de n'appartenir ni à cette catégorie de parents qui considèrent qu'un microbe ne tranchera jamais leur seuil, ni à cette autre sorte qui voit des maladies mortelles là où il n'y a pas menace de bobo. Si, maintenant, au lieu de vos enfants se plaint subitement d'une douleur dans le flanc droit, d'une douleur en coup de pistolet, comme disent les spécialistes, ou bien encore si l'éprouve dans la même région, à mi-chemin de la hanche et de l'ombilic, des coliques subites, répétées à intervalles plus ou moins longs, si l'enfant a de l'insomnie et de l'inquiétude, si l'a le pouls rapide, si l'enfant vomit son repas d'abord, puis tout ce qu'on lui donne à boire, n'hésitez pas à prendre tout de suite de vous-même, les précautions nécessaires. Couchez l'enfant sur le dos, dans un lit pas trop large où il sera facile de l'examiner et de lui donner des soins. Exigez de lui le repos absolu, sur le dos, les jambes allongées, les bras de chaque côté du corps. Avec du calme et un peu d'énergie, on obtient tout de ces enfants pris de péritonite. Il suffit presque toujours de leur dire qu'ils sont menacés d'une appendicite, que, s'ils ne sont pas sages, il faudra leur faire une opération, pour qu'ils se montrent singulièrement doux et soumis. Supprimez complètement tout aliment, toute boisson, qui ne pourrait leur procurer que des vomissements. Emplissez un sac de caoutchouc de glace coupée en petits morceaux, et tachez à ce que le sac s'aplatisse et s'étale sur toute la paroi du ventre; ne le faites pas trop pesant; suspendez-le au-dessus du corps par un lien à la voûte d'un cerceau protecteur qui soutient au-dessus du corps le drap et les couvertures; et vous veillerez nuit et jour à ce que la glace ne manque jamais dans le sac. Gardez-vous, par dessus toutes choses, de purger votre enfant et de lui donner un de ces abondants lavages de l'intestin, excellents dans d'autres circonstances, possibles en ce cas. Certains médecins, non des moindres, nous disent: "l'appendicite ne résiste pas à une bonne dose d'huile de ricin." Ce sont ceux qui voient, chez l'adulte, des typhilitis par constipation invétérée, et qui confondent avec l'appendicite vraie cette autre maladie qui en diffère incontestablement. Les vrais spécialistes, les chirurgiens et les médecins qui observent journellement en ville ou à l'hôpital deux ou trois cas d'appendicite, affirment avec une énergie qui emporte la conviction que la plupart des cas de péritonite grave sont dus à des soins inopportuns, gros purgatifs et lavages abondants de l'intestin. Le véritable traitement médical de l'appendicite, c'est le repos, la diète absolue, la glace sur le ventre, les grandes injections hypodermiques de sérum de Hayem, et l'opium à doses proportionnées à l'âge et répétées toutes les six ou huit heures; l'opium, qui assure l'inertie de l'intestin, apaise la douleur et vient heureusement en aide à l'immobilité nécessaire du patient. Le médecin, que vous aurez envoyé chercher dès les premiers symptômes, devra revenir fréquemment, deux ou trois fois par jour. Il faut qu'aucun épisode ne lui échappe, car il y a des cas où il devient nécessaire de faire l'opération immédiate. "A chaud." Et si l'appendicite se refroidit et tombe tout à fait, normalement, sous l'influence du traitement mé-

VICHY Le Remède reconnu le plus efficace par les Sommités Médicales de l'univers pour combattre la Dyspepsie la plus rebelle, la Gastrite, la Gravelle, le Diabète, les Rhumatismes, la Goutte, et toutes les maladies des voies urinaires.

VICHY CELESTINS. Étiquette: "Le nom de la Source est sur la capsule... ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT". Mettez-vous des imitations. Exigez que le mot CELESTINS soit sur l'étiquette, la capsule et le bouchon et que le col de la bouteille soit revêtu de la bande tricolore ci-dessous.

THEATRE NOUVEAUTES COIN STE-CATHERINE ET CADIEUX. Tel Est 1395. SEMAINE DU 5 OCTOBRE 1903 à 8 1/2 hrs précises. CATHERINE Pièce en quatre actes de HENRI LAVEDAN. Intermèdes spéciaux tous les lundis. PRIX 75, 50, 25 et 15c. Loges \$1.00, 50c. MATINEE SAMEDI.

ACADEMIE Semaine du 5 Octobre. MATINEE SAMEDI. Mrs. LANGTRY Aïde de PAUL ARTHUR et de sa Compagnie Imperial Theatre, dans MRS. DEERING'S DIVORCE Comédie en 3 actes de PERCY FENDALL. Prix: 25c., 50c., 75c., \$1.00, \$1.50. Semaine prochaine: FORBES ROBERTSON et GERTRUDE ELLIOTT, dans THE LIGHT THAT FAILED.

FRANCAIS Semaine du 5 Octob. MATINEES REGULIERES: MERCREDI, JEUDI ET SAMEDI. Magnifiques Costumes. Splendides Décors. Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: THE FACTORY GIRLS. Drame religieux représenté avec un grand luxe de mise en scène. Recommandé unanimement par le clergé et toute la presse.

THEATRE ROYAL Semaine commençant LUNDI, 5 OCTOBRE. Soirée et Matinée tous les Jours. La pièce qui a rendu célèbre le genre burlesque TRANS-ATLANTIC BURLESQUERS. "THE HOT KNIGHTS" 20 FIGURANTS. 8 VAUDEVILLES. Prix: 10, 20 et 30c. Semaine prochaine: THE BON TONS BURLESQUERS.

THEATRE NOUVEAUTES COIN STE-CATHERINE ET CADIEUX. Tel Est 1395. SEMAINE DU 5 OCTOBRE 1903 à 8 1/2 hrs précises. CATHERINE Pièce en quatre actes de HENRI LAVEDAN. Intermèdes spéciaux tous les lundis. PRIX 75, 50, 25 et 15c. Loges \$1.00, 50c. MATINEE SAMEDI.

Theatre National Français 1440 Ste-Catherine Tel. Bell, Est 1736. Georges Gauvreau, Prop. Tel. Marchands 520. SEMAINE DU 5 OCTOBRE 1903. Un Drame au Fond de la Mer PREMIERE FOIS A MONTRÉAL. PRIX: Matinées: 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées: 10, 25, 35, 40 et 50c.

PARC SOHMER Après-midi à 3 heures, et soir à 8 heures. MAGNIQUE PROGRAMME AUJOURD'HUI. MADAME SCHELL... avec ses lions dressés. WM. WORLD... contortioniste. LES BROWN BROS... acrobates excentriques. WM. DEBOE... acrobate comique. PROF. HOMER... magicien. LOUIS PARIOT... danses LA MUSIQUE DU PARC. Admission - 10 Cts. Tous les chars conduisent au Parc. Joseph Saucier Résidence: 612 rue St-Denis. Récentement de retour d'Europe. ARTISTE LYRIQUE. Prix de l'annonce des Prix: \$011 TEL. EST 3880

ON DIT

Pourquoi LES DEBATS sont-ils condamnés par l'archevêque, disait hier, sous nos fenêtres, un docteur à un homme de loi?

—Je l'ignore et vous cher savez? —N'avez-vous pas vu que LES DEBATS annonçaient dimanche dernier, qu'on allait bâtir un palais de \$200,000 à notre archevêque?

—Mais oui! —Eh bien mon cher tout est là. Cette nouvelle n'a pas plu à notre ex-camarade de classe. Indéfini!

Le vent est aux nominations et aux démanagements de magistrats. Sir Melbourne Tait s'en va à Québec succéder à Sir Louis Casseut démissionnaire dans quel que semaines.

M. le juge Langelier s'assoiera sur le banc de Sa Seigneurie le juge Caron. Telle est la décision irrévocable du ministre de la Justice. Pourtant le Langelier ont mérité pour cela des chris de la tribune rouge.

Qui remplacera Sir Melbourne Tait? That is the question. LES DEBATS l'apprendront dimanche prochain à leurs nombreux lecteurs.

Autrefois à Rome, l'empereur consultant le Sénat pour savoir à quelle place il fallait accommoder un turbot. De nos jours, on consulte notre Sénat sur le projet du G. T. P. et la majorité docile examinera les plans avec autant de sérieux qu'en mettaient les anciens Pères Conciliaires pour répondre à César.

On affirme que le poète national est très affligé de la rigoureuse condamnation prononcée par le recorder Weir contre le poète métropolitain.

Toutes les muses sympathisent entre elles. — a dit..... M. de Tocqueville.

Un nom que l'on prononce avec une nouvelle persistance quand il s'agit des hautes fonctions de la magistrature, c'est celui de M. Wilfrid Mercier qui serait appelé à remplacer un vénérable juge de la Cour Supérieure à Montréal. C'est dire qu'il y aura des pleurs et des gros chagrins parmi les cinq ou six candidats aux honneurs judiciaires. Cette nomination de notre ami se ferait dans quelques semaines.

On dit qu'un bonhomme très embêté, c'est un magistrat de district d'en bas du fleuve. Ce juge minuscule qui n'a encore qu'un strapontin dans la magistrature, n'a jamais cessé de s'occuper de politique.

Il n'y a pas longtemps, il voulait gagner un marchand à sa cause et comme dernier argument il lui promit de le favoriser au tribunal s'il voulait bien être de son opinion.

M. G. qui a une foi inébranlable en son parti, raconta la chose à son député M. Ross.

Une plainte contre le magistrat fut envoyée à Monsieur qui de droit, mais elle fut communiquée au juge qui, furieux, menaça le plaignant des foudres de la justice.

M. G. Envoya promener le magistrat politicien qui s'empressa de faire le mort.

Parmi les directeurs de la société de colonisation, on trouve toujours le nom d'Amédée Desautels. Il n'est pas étonnant que rien ne réussisse dans cette société avec un pareil directeur. Ses collègues ne pourraient-ils pas faire comprendre à ce sous-Gaspard Robillard que l'heure est plus que venue de se retirer sous sa tente?

Il n'est bruit au Palais de Justice que de l'appel de M. le juge Choquet au banc de la Cour Supérieure à Sorel, vice Sa Seigneurie le juge Charbonneau, qui s'en ira à Trois-Rivières, vice Sa Seigneurie le juge Desmarais qui reviendrait à Montréal, vice Sa Seigneurie le juge Langelier, parti pour Québec, le 30 janvier dernier, pour ne plus revenir dans la métropole.

On dit qu'immédiatement après l'interdiction des Débats, M. Bruchési, frère de l'archevêque de Montréal et employé au ministère des Travaux Publics, va recevoir une forte augmentation de salaire.

Montréal aura l'année prochaine son Sylvio Pellico. Pour ne pas être Italien, notre poète métropolitain n'en a pas moins un nom à désigne lombardo-vénitienne ou romano-napolitaine. La nourriture solide qu'il va absorber durant trois mois à l'Hôtel des Haricots, par l'ordre de M. Weir rendra à son cerveau tout le phosphate qu'il a dépensé en alignant des vers sur papier et sur zinc depuis ses plus jeunes années.

Contrairement à la cigale, Malo ne se trouvera pas dépourvu quand la bise sera venue.

Mici prisonnier par Malo paraîtra dans le mois de janvier prochain inutile de dire que le volume sera palpitant d'intérêt.

ectuelle, morale, philosophique et péculaire des gens de métiers divers de notre bonne ville de Montréal.

L'ex-échevin du quartier Centre travaille, nous dit-on, à l'établissement du Grand cercle juridique de Montréal. L'objet de cette association est d'assurer à chacun de ses membres un bon perpétuel et secret par la parole et la plume. Maître Cressé reprend ainsi l'antique idée de son Cercle de secours mutuels des métiers divers, dans lequel devaient entrer cent associés d'un état différent, de façon à permettre à chacun des membres du groupe de vivre en dehors de tous les autres organismes sociaux.

Comme on le sait, c'était une redivision des clientèles et des achalandages, non pas d'après les mérites et les aptitudes des artisans et des professionnels, mais en vertu des statuts et des règlements de ce pacte social, conçu par le cerveau de l'ex-échevin avocat, écrivain et orateur de la ville aux Trois Fleuves.

Dans la nouvelle association, dont M. Cressé est naturellement le président élu, il abandonne l'idée d'aide pécuniaire du Cercle des métiers divers, pour ne conserver que la fabrication de la mousse populaire par la parole publique et privée.

La Presse a toujours besoin de sensations malsaines pour ses lecteurs. Quand elle n'a pas de crime à se mettre sous la dent, elle en invente. C'est ainsi que le fameux meurtre sur la route de Beauharnois, n'était qu'un canard.

Naturellement La Patrie est honteuse de trouver son confrère en défaut! Ah que c'est beau le journalisme à mettre autour des annonces!

On parle de nommer une commission d'experts en écritures pour savoir qui a écrit au Journal la lettre attribuée à M. D. A. Lafortune, C. R.

On dit aussi qu'une autre commission sera chargée de rechercher qui a livré cette lettre à La Patrie. Ils vont bien les grands journaux et ils ont une belle idée de la dignité du journalisme. Tous boutiquiers, marchands d'annonces!

Où allons-nous? On nous dit qu'une grosse maison d'épicerie exige de ses employés un engagement, non seulement d'accomplir tous leurs devoirs religieux aux époques fixées par les commandements, mais encore elle menace de renvoyer ceux qui feraient partie de quelque société secrète, ou fréquenteraient ceux qui en font partie.

Que de vertus il faut pour débiter des pruneaux, du riz et de la melleuse!

M. Ph. Demers, M. P. a reçu un coup de la baguette à M. Tarte. Bien d'autres qui ont parlé lundi contre le rude lutteur ont été gratés ou ça les démançait.

M. Tarte qui se laisse embêter depuis six mois sous rien dire, est bien excusable. Un tas de petits bonheurs prêts à mordre vont rentrer dans le rang. Le vieux tigre a levé la patte gauche, celle de derrière, et les a copieusement traités.

La plus belle des lettres de M. D. A. Lafortune, au point de vue littéraire, c'est la seconde! On se demande comment l'auteur de la première peut-être confondu avec celui qui a rédigé la deuxième.

On nous mande d'Ottawa que M. Monk aura pour adversaire dans Jacques-Cartier, M. D. J. Descaire, le député d'Hochelega, qui laissera choir sa redingote sur les épaules de son fils Jerry.

Ce sont là deux de nos meilleurs amis, dont les succès ne peuvent que réjouir le cœur endolori de nos lecteurs.

M. le maître Guay des Tanneries s'effacera devant la candidature aussi spontanée que réelle de l'ancien candidat dans Jacques-Cartier.

On prête à Sir Wilfrid l'intention d'aller passer une quinzaine aux sources d'eau de l'Arkansas.

Ses amis d'enfance bien connus l'accompagneront dans ce séjour de repos.

M. Thomas Côté à qui Touchatout en parlait l'autre jour, nous a confirmé cette nouvelle prématurée mais vraie en ajoutant: "Certes, Sir Wilfrid a besoin de repos, je le lui disais déjà le lendemain de son grand discours sur le G. T. P."

M. Préfontaine prépare en ce moment un pamphlet sur les prochaines élections municipales à Montréal. Nourri dans le sérail, il en connaît tous les détours, suivant l'expression pittoresque de notre ami Horace.

M. Laporte n'a qu'à ne bien tenir.

M. Jos. Lamoureux, l'industriel de la rue St-Timothée, rédige dans le silence du cabinet son programme relatif à sa candidature au sié

ge si mal occupé par l'échevin Giroux.

Son comité électoral est déjà formé et a pour président M. Thibault, l'entrepreneur bien connu de la rue Amherst.

Notre poète métropolitain Malo a été condamné à trois mois de prison par le recorder Weir pour avoir fait du tapage sur la rue, quand généralement ceux qui se rendent coupable de ce délit, ne sont condamnés qu'à une piastre d'amende ou huit jours de prison.

Avis aux collectionneurs des jugements extraordinaires et inexplicables de Son Honneur le recorder Weir, de cette condamnation qui nous prive pour trois mois de notre cher poète.

On dit que M. Jerry Descaire va faire cadeau d'un typewriter à son ami M. D. A. Lafortune, C.R., dont la correspondance a pris, depuis quelque temps, un développement extraordinaire.

On prête à Gaynor et Greene l'intention de s'embarquer pour Saint-Pierre ou Miquelon en attendant la décision des tribunaux à leur égard. M. Taschereau serait en pourparler à ce sujet avec notre ami le gouverneur Julien, pour la location d'un chalet hivernal dans l'île Saint-Pierre.

Le candidat conservateur à Laval au lieu et place de M. Léonard M. P. sera M. Charles Leaubien, avocat de Montréal, fils de l'honorable ex-ministre de l'Agriculture et créateur des premiers haras nationaux.

M. J. P. Cooke, l'ami intime des DEBATS sera juge à Sherbrooke, avant que deux lunes n'aient brillé au zénith du Mont-Royal.

M. J. B. Blanchette, C. R. fatigué de plaider devant le banc voudrait y monter. Quo non ascendam! Il y montera car tout l'y appelle, même la cour.

M. Fontaine de Saint-Hyacinthe disait dernièrement à Touchatout que cette nomination serait bien vue sur les bords du grand Maika.

Le président du club Letellier a envoyé à M. D. A. Lafortune le dernier traité de l'Art épistolaire de Pascal, avec trois volumes des lettres de Voltaire et le petit tome de la correspondance de Mme de Sévigné.

Thé de Beuf Bourbonnière. C'est le meilleur.

EST CERTAIN.—Garrison parfaite assurée de toutes les maladies de poitrine par l'emploi régulier et persévérant du BAUME RHUMAL, le spécifique français préconisé contre le rhume, la toux, la grippe, la coqueluche et la bronchite. 25 cts le flacon. En vente partout.

Prospérité de la France

Lors de l'inauguration de la statue de Renan, en Bretagne, le président du Conseil des Ministres français, M. Combes, a prononcé un grand discours, dont nous extrayons les passages suivants:

"La réaction a tout fait pour amoindrir le crédit et compromettre la situation de la France. Mais l'étranger conserve à notre marché sa pleine confiance. A l'heure actuelle, le crédit de la France peut soutenir avantageusement la comparaison avec celui des puissances qui passent pour jouir d'une situation privilégiée."

M. Combes le démontre ensuite en rappelant que les obligations à court terme émises récemment en Angleterre sont productives d'un intérêt de 3.35 tandis que l'intérêt servi en France pour des obligations analogues est inférieur à 3 p.c.

Le président du conseil s'explique encore sur la résistance qu'a rencontrée l'application de la loi de 1901. "Il appartiendra à la majorité des quatre groupes de gauche de dire le dernier mot. C'est avec elle que nous gouvernons."

"L'opposition s'imagine-t-elle m'inquiéter en me représentant comme le prisonnier d'un de ces groupes ou bien espère-t-elle alarmer l'opinion publique sur mes tendances? Mais je ne suis pas plus leur prisonnier qu'ils ne sont mes prisonniers. Un jour viendra peut-être où l'un de ces groupes estimera opportun d'affirmer son caractère distinct en dénonçant l'accord conclu avec le cabinet. Ce jour-là on verra se dissoluer la majorité. J'espère toutefois que ce ne sera pas avant que nous ayons terminé l'œuvre entreprise et que la réaction soit réduite à une complète impuissance."

"Depuis quinze mois que l'entente existe entre les quatre groupes de gauche et le ministre. La République n'a cessé de se consolider et de grandir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur."

"A l'intérieur, la confiance dans la République et dans son avenir s'est accrue. A l'extérieur, la Ré-

publique n'a cessé de recueillir les témoignages les plus précieux d'estime et de sympathie des gouvernements comme des nations.

"Notre alliance avec la Russie revêt un caractère de plus en plus prononcé de confiance et d'amitié. Notre amitié avec l'Italie se ressens de plus en plus par des marques réciproques de la plus sincère cordialité. Avec l'Angleterre, il ne subsistera bientôt plus qu'une rivalité de bons procédés et de démonstrations amicales. De tous côtés, au-delà des frontières, nous n'apercevons que des visages souriants."

"Voilà comment le gouvernement abaisse la France devant l'Europe et comble l'Europe de dévouement de la France à cause de son gouvernement. On peut donc dire que l'horizon est à la paix. La République s'appliquera à la conserver au monde. Elle s'est ralliée dès la première heure à la pensée généreuse de remettre à l'arbitrage la solution des conflits internationaux. La paix obtenue ainsi n'humblera personne."

"J'espère que nous ne tarderons pas à voir se lever l'aurore de la paix universelle. Dès cette espérance n'être qu'une illusion, permettez-moi que vous la partagerez avec moi."

Le président termine par un toast à la Bretagne qui se place sous l'égide de la République pour conserver à jamais son indépendance.

Thé de Beuf Bourbonnière. C'est le meilleur.

Lettre Ouverte

Montréal, 3 octobre 1903.

A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

Monsieur, Le mandement que vous devez lire demain et faire publier dans les paroisses de votre diocèse archépiscopal vient de m'être communiqué par un ami des DEBATS.

Je ne discuterai pas aujourd'hui les arguments que vous invoquez pour frapper un journal indépendant. Ils ne doivent certainement pas satisfaire votre conscience ni excuser la mesure grave, mais tyrannique, que vous employez pour supprimer le journal LES DEBATS.

Nous sommes à peu près du même âge, Monseigneur, mais je crois avoir plus d'expérience que vous de la vie moderne.

Vous commettez une faute, et vous n'en avez probablement pas pesé toutes les conséquences. Je ne dirai rien de mes intérêts matériels que vous lésez en pleine connaissance de cause, car plaie d'argent n'est pas mortelle.

Mais vous ne devez pas ignorer, Monseigneur, que tout attentat à la liberté, — même à la liberté de la presse, — est suivi d'une révolte du sentiment populaire qui ne pardonne jamais à ceux qui entravent la parole et la pensée.

Il y a aujourd'hui, sur les grandes routes, des hommes qui payent bien cher leur néfaste tendance à étouffer toutes les libertés.

Vous avez blâmé M. le ministre Combes au sujet des mesures énergiques qu'il a cru devoir prendre à l'égard des divers ordres religieux qui nuisaient à l'état social de son pays.

Mais vous ne comprenez certainement pas que vous abusez de votre pouvoir, avec moins d'excuses que le ministre français.

On commence comme vous, Monseigneur, par l'arbitraire, et nul ne peut dire quelles en seront les conséquences.

Soyez satisfait, pour le moment. Je supprime le journal LES DEBATS qui était ouvert à notre jeunesse intelligente. Elle est aujourd'hui pleine de sève et saura se diriger seule vers un avenir qui lui donnera l'indépendance et la vraie liberté.

Je suis avec respect, Monseigneur, De Votre Grandeur, le très dévoué serviteur, Édouard Charlier.

LES DINERS DE SOCIÉTÉS

Voici le temps où les sociétés vont penser à donner leurs repas de corps, où les administrateurs invitent leurs employés, où les amis se cotisent pour se réunir et s'amuser. N'oubliez pas que l'hôtel du Bout de l'île est toujours l'endroit par excellence où l'on a toutes ses aises et où l'on dîne bien, parce que M. Bureau a l'expérience qui fait les bons maîtres d'hôtel, et l'accueil bienveillant qui prédispose ses clients et ses amis à faire bonne chère dans les vastes salons de sa maison hospitalière.

FAITS-DIVERS

Esperanto

Prêre de ne pas oublier le cours gratuit, tous les vendredis soirs, No. 137a rue Sainte-Elizabeth, de 8 à 9 heures, cours préliminaire, de 9 à 10 heures, cours universitaires.

Arrestation

Le nommé Albert Desjardis, agent, a été arrêté, jeudi après-midi par le député grand comte Lambert, sous l'accusation d'avoir volé \$10 à M. Joseph C. Lamotte. Il a plaidé non coupable. Enquête mercredi prochain.

Simple question: Est-ce le même Albert Desjardis qui témoignait dans le procès de la Métropolitaine?

Tapageuse condamnée

Cordélla Coderre, domiciliée au numéro 112 rue Saint-Hubert, pour avoir fait de ses voisines a été condamnée, hier matin, à \$10 d'amende ou un mois de prison.

Bâtteur de femme

H. Fortier, résidant au No. 770 rue Saint-Dominique a été condamné à \$5 d'amende ou un mois de prison pour avoir battu sa femme, Vitaline Daoust, le premier octobre.

Ces hangars permanents

M. Damasse Masson, l'hon. Alphonse Desjardis, C. R. Roy, J. P. Muller et M. Norris, de la Chambre de Commerce, sont allés aux bureaux de la Commission du Port hier matin examiner les plans projetés des futurs hangars permanents, dont la question menace de s'éterniser. Après un examen sérieux, ils en sont venus à la conclusion que ces hangars ne devraient avoir qu'un étage, secondement qu'ils devraient être construits aux frais des compagnies de transport, et non par le gouvernement qui ne saurait trop conserver ses subsides pour la construction des quais.

Ce comité de la Chambre de Commerce s'assemblera demain matin avant la séance de la Commission du Port pour lui expédier une résolution en ce sens.

Les marchands qui font le commerce de gros ne prononcent aussi en faveur des hangars à un seul étage.

Echevins en voyage

Les échevins Lavalée, Turner, Hébert, Wilson, Lemay, Galtier, Ricard, tous de la Commission de l'Assainissement et M. J. Crépeau secrétaire, ainsi que M. Leguerrier, surintendant de ce département sont partis hier matin pour Detroit, Ontario où ils se proposent d'étudier le système de l'Assainissement pour améliorer, si c'est possible, celui de Montréal.

Ouvriers victimes de leur dévouement. Pierre Parent, âgé de 25 ans, domicilié au No. 61 rue Marquet, contre-maître à l'emploi de M. Ouesme Martinneau, entrepreneur dans la construction, et John Curtes, âgé de 55 ans, résidant au No. 122 rue Centre, ont tous deux trouvé la mort hier en sauvant un ouvrier du nom de Prévost qui venait de recevoir un terrible choc électrique.

L'accident est arrivé au nouveau poste de pompes No. 9 à la Pointe Saint-Charles, coin des rues Richemond et Richardson, actuellement en construction.

En manœuvrant un câble, le fil de fer du poutrel d'une grue alla frapper un fil électrique de la Lachine H. P. & Co., et communiqua un courant électrique terrible qui toucha l'ouvrier Prévost occupé à tourner la manivelle de cette grue. Parent alla le secourir. Vu les difficultés qui l'entouraient, Curtes, alla à son tour porter secours aux deux ouvriers et tomba raide mort le premier, et Parent fut le même sort.

Prévost fut transporté par l'ambulance à l'Hôpital Notre-Dame. Il se portait assez bien hier soir pour réintégrer son domicile au No. 55 rue Casgrain. A ce moment les deux mains étaient gelées. Les deux autres cadavres ont été transportés à la morgue par les employés de la maison Damaine & Cie.

Le coroner MacMahon a commencé une enquête hier et la continuera demain matin.

Accidents

Hyman Gold, enfant de quatre ans, dont les parents demeurent au No. 65 rue Cathédrale, en voulant traverser la rue St-Antoine, au coin de la rue Cathédrale, a été tué par un tramway par un tramway. Il a été transporté à l'Hôpital Général.

Un employé de la Montreal Ice Co., du nom de Dufour, s'est infligé un mauvais coup de hache sur le pied gauche en voulant fendre un morceau de glace, et il a été transporté à l'Hôpital Notre-Dame où il est pansé. Le blessé est âgé de 27 ans et demeure au No. 154 rue d'Atwater.

Prisonniers au large

Lépine et Laforest, les deux prisonniers qui se sont évadés de l'hôtel de M. Valée, ne sont pas encore de retour et n'ont donné aucune nouvelle à la police qui s'intéresse beaucoup de leur sort.

Thé de Beuf Bourbonnière. C'est le meilleur.

La folie du téléphone

J'ai eu l'occasion de visiter de nouveau un asile d'aliénés dont je connaissais d'avance les pensionnaires les plus fameux pour leur avoir été présenté l'an dernier.

Le médecin qui me conduisait était un homme des plus aimables et des plus instruits. Successivement il me fit voir ses intéressants patients. Il y avait là des fous de toutes espèces, des fous tranquilles, des fous dangereux, des fous funèbres, des fous rigolos, des folles vaniteuses, sentimentales, gaillardes, mystiques, des folles de dévotion — chose extraordinaire, dont la bouche était un cloaque débordant d'injures nausabondes.

— Vos fous sont extraordinaires, fit-il au docteur, mais ils ont tous les mêmes que l'an dernier. Pas un qui ne tranche sur les autres, pas un qui ne sorte de la banalité ordinaire. N'auriez-vous pas, par hasard, un fou moderne, un up to date?

Mon cicéron me regarda avec de grands yeux à ne rien comprendre. — Oui, monsieur, notre société a force de s'habituer à ne pas



VOYEZ L'ASSORTIMENT DE FOURRURES CHEZ G. NORMANDIN 272-274 S-Laurent Evitez l'encombrement en envoyant immédiatement vos Fourrures pour Reparations.

HOTEL CECIL Madame BOUGEANT PROPRIÉTAIRE 61 Saint-Gabriel Phone Main 3507 SALONS PARTICULIERS DINNER DU 4 OCTOBRE 1903 POTAGES Mock Turtle, Soupe aux pois, Consommé aux légumes d'Italie, POISSON Doré rôti au beurre, EN DES Ecuelles de ven aux fines herbes, Amourettes à la tomate, Cotelettes d'agneau aux choux de Bruxelles, RÔTIS Roastbeef, Horse radishes Ice, Poulet rôti, Canards noirs à la gelée, LÉGUMES Bûche d'Inde sucrée, Carottes à la crème, Patates bouillies, Purée de patates, VIANDES FROIDES Galette de volailles à la gelée, Pâté de lapin, Langue de bœuf, Veau froid, Petit salé, SALADES Chicoree, Celeri, Tomates fraîches, DÉSSERTS Queen's pudding les Braucy, Tartes aux pommes en croûtes, FRUITS Pommes, Raisins, FROMAGES Canadien, Oka, Gruyère, Thé, Lait, Café.

France, où se forment les équipages de pêche, c'est le gage-pain qui fait défaut.

Qui nous dira le secret de ces migrations de poissons? On voit ces légions de sardines, de harengs, de capelans, de morues?

Je me rappelle, voilà vingt ans, que pendant plusieurs années consécutives, la pêche du large avait été lamentable, tout le poisson avait rallié les côtes de Terre-Neuve, et ce furent des années d'or pour les habitants de l'île et les pêcheurs français de la French-Shore.

En revanche, en 1886-1887-1888, la morue revint en si grande abondance sur les bancs de Terre-Neuve, Banc-à-Vert et Banque-rouge, que les prix tombèrent à six francs le quintal de cent livres, le tiers du taux ordinaire. En quinze jours des goélettes faisaient le voyage et revenaient complètement chargées; puis la pêche pendant une dizaine d'années redevenit moyenne. Sans transition l'abondance succéda à la disette, ce qui me fait rejeter l'hypothèse d'une diminution de production et conclure à une émigration de la morue sur des régions inexplorées.

Cette année la sardine a manqué, les appâts de pêche ont été plus rares que de coutume et la morue manque.

Chose curieuse que ces petits poissons qu'on nomme huppé et qui servent à biter les lignes des pêcheurs.

Toutes les années en bandes innombrables ils parcourent le littoral des pêcheries toujours aux mêmes époques.

D'abord en avril et en mai le hareng, en juin le capelan, en juillet et août l'incolin, sorte de poule marine, enfin à l'automne le hareng revient de nouveau. Et jamais cet appât n'a manqué; il a été plus ou moins abondant, mais n'a jamais disparu au point d'arrêter totalement la pêche.

Tout cela serait une curieuse étude à faire, si le sort de tant de familles n'était attaché au caprice de ces minuscules habitants de la mer.

Avoir de longs mois souffert et travaillé avec un courage surhumain, pour retrouver la misère au logis, c'est triste, et nul plus que le pauvre marin ne mérite la sympathie et la pitié.

Heureux encore quand il revient et qu'un coup de vent ou un abordage ne vient pas attacher au front de sa mère ou de sa femme, le voile noir des deuils éternels. Puisse l'avenir être meilleur à tous ces pauvres pêcheurs, et la grande mer plus généreuse et plus clémente, afin qu'une pêche rémunératrice vienne enfin ramener le sourire et le bonheur en leurs chaumières. Francis Fleury.

Thé de Beuf Bourbonnière. C'est le meilleur.

DEUX QUALITÉS \$1.00 LE GALLON \$2.00 LE GALLON Sauce Worcestershire C'est la meilleure Bourbonnière TELEPHONEZ BELL EST. 1122